



Ville de Giromagny (Territoire de Belfort)

Conseil Municipal d'Adolescents – CMA

Compte rendu

Réunion du 22 janvier 2022 - 10h à 11h30, Salle du Conseil

Présents : Conseillères et Conseillers Municipaux Adolescents : 8

Madison BREITENSTEIN, Lucas CARA, Léo HEIDET, Thomas HELBERT, Théo LEMARQUIS, Marius LOYE , Mathilde PERRIN GALLI, Jean WILLEMAIN.

Excusés :1

Antoine PRENAT

Absents : 13

Mathéo AUBRY GILLET, Abdenour BAÏDAR, Antoine BROS, Louka DIOGUARDI, Eden FUCHS, Eliséo LAMBOLEZ, Noa LANDBECK, Thomas Nicaise, Enola OBERY-MUZARD, Gaëtan ROFFI, Nino ROYER-DAMAY, Lola STEVENOT, Joannie VERHEYE-BRANCHU

Elus Animateurs/Rédacteurs :

- André Schnoebelen, adjoints aux sports et à la jeunesse
- Marina AERENS, Conseillère Municipale Déléguée au CMA

Invités :

La Presse : M. Olivier SCHNOEBELEN

Les Bricolos : Alain MERCET

Les Papys bricoleurs : Gérard JEANBLANG

Alphonse MBOUKOU, ancien animateur du CMA

Avant de démarrer le Conseil, une minute de silence a été observée pour se recueillir et rendre hommage à Léon Prévot décédé à Etueffont ainsi qu'aux 4 jeunes lycéens tués suite à la chute d'une voiture dans le lac de Chalais.

Un secrétaire de séance est désigné : Madison, qui procède à l'appel. 8 jeunes élus ont répondu « présent ».

1. Grafitéria

La date de la grafitéria est fixée au 09 avril.

La salle de la Tuilerie est réservée.

Le CMA seul portera le projet, le smictom propose de communiquer sur notre événement mais pas de s'y associer car des engagements sont déjà pris avec d'autres communes.

Un article paraîtra dans le Giro.com pour prévenir les Giromagniens. Ceux qui le souhaitent pourront ainsi faire du tri chez eux en attendant.

En ce qui concerne la communication, on prévoit : l'article dans le Giro.com, illiwap, le panneau lumineux, une banderole à l'entrée de la ville, des affiches dans les commerces, utilisation de l'ENT proposée pour le collège.

L'affiche, les jeunes élus ne souhaitent pas l'élaborer.

Marina s'en chargera.

On garde le même principe qu'en 2019, dépôt des objets le matin et marché aux puces l'après-midi de 14h à 18h.

2. Course de caisses à savon

La date est arrêtée au dimanche 26 juin.

Le parcours n'est pas encore défini, la route du fort est abordée.

Les élus présents sont venus avec un croquis.

Il est décidé avec les élus et Mr Mercet qu'on fabriquera une caisse à savon à la fois.

On travaillera le samedi matin aux ateliers municipaux dès le samedi 29 janvier sur le premier prototype. Rds fixé le 29/01 à 9h pour la première séance.

Contact a été pris avec le Smictom pour réaliser un partenariat afin de récupérer du matériel. Une convention est en cours de rédaction et sera proposée dans ce sens.

Le projet est lancé.

On sollicitera les associations qui veulent participer, en premier lieu, le comité des fêtes.

3. Savoureuse Propre

En attente d'une date par l'APPMA.

4. Signe distinctif pour les élus du CMA

Une cocarde est l'insigne choisi. Les élus vont travailler sur un croquis afin de choisir le visuel qui figurera sur cet insigne.

On choisira le dessin qui fera l'unanimité.

5. Questions diverses

- Léo : le parking du stade est dans un mauvais état. Même constat pour le trottoir qui mène au collège, point soulevé par Théo.

- Théo : demande la présence d'un panneau ou on pourrait faire de l'affichage pour tous
- Marius signale que les poubelles à proximité du collège débordent régulièrement. Il faudrait les ramasser plus souvent.
- Mettre en place un panneau pour chewing-gum, pour ne plus les retrouver au sol. Dans la même idée, mettre à disposition des sacs pour les déjections canines.

Les projets de l'année 2022 sont abordés :

- Le city stade, le dossier est en cours, on espère qu'il pourra voir le jour en 2022.
- Idem pour le pump track, parcours à bosses vers les casernes qui sera entièrement en enrobé.
- Le skate park, le sujet n'est pour l'instant pas assez travaillé. Néanmoins, on a déjà un devis qui avoisine les 40000€. Il reste à trouver l'emplacement idéal, vers les casernes, vers l'ancien SPAR, à l'entrée de la ville ? Quelle taille pour ce skate park ?
Budgétairement, on ne pourra pas le faire cette année, en attendant il faut monter le dossier, pour être prêt au moment voulu. (Il faut garder à l'esprit qu'avec les JO en France en 2024, des crédits sports devraient être débloqués...)
- Mise en place d'agrès au Parc du Paradis des Loups pour les ados.
- Réflexion sur un local des jeunes

Fin de la réunion à 11h20.

Diffusion :

Mesdemoiselles et messieurs les Elus du CMA
Monsieur André Schnoebelen, animateur du CMA
Monsieur Christian Coddet, Maire
Mesdames et messieurs les Adjointes et Conseillers municipaux
Madame la Directrice générale des services
Monsieur Olivier Schnoebelen, presse